



Diagnostic des plages et des estrans de la zone Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf »

Pornic

Avec le soutien financier de



Introduction

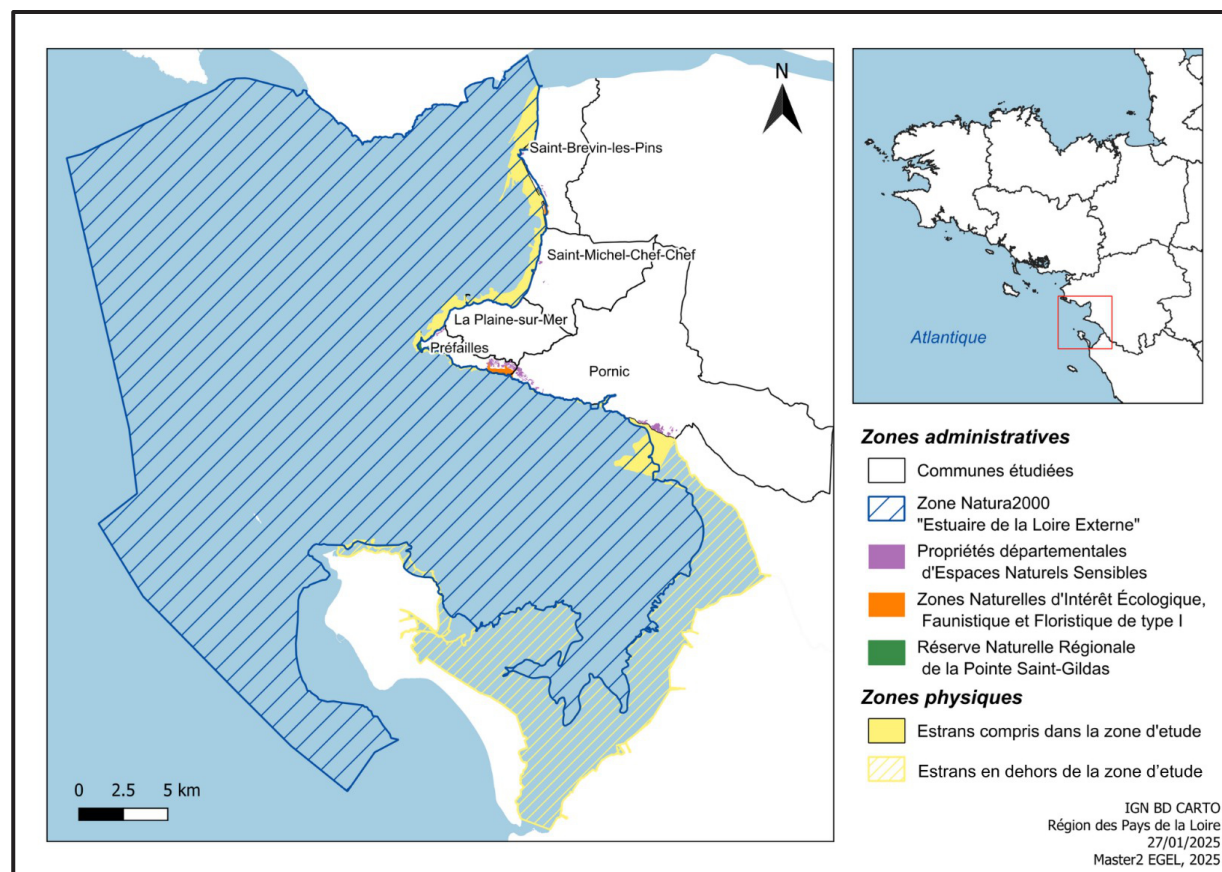
Contexte de l'étude

L'estuaire de la Loire externe correspond à l'embouchure du plus long et du plus sauvage fleuve de France, son bassin versant couvrant un cinquième du territoire français. La zone Natura 2000 Estuaire de la Loire externe est quasiment entièrement marine, à l'exception des îlots de la baie du Pouliguen et de l'île du Pilier, et couvre l'estran sur la partie nord du site jusqu'à Pornic puis suit le zéro hydrographique dans la baie de Bourgneuf. Son périmètre est couvert par la Zone de protection spéciale (ZPS) FR 5212014 "Estuaire de la Loire - Baie de Bourgneuf" créée en 2008, et deux Zones spéciales de conservation (ZSC) FR 5202011 et FR 5202012 "Estuaire de la Loire nord" et "Estuaire de la Loire sud - Baie de Bourgneuf", créées en 2009, et concerne les communes de Pornichet, Saint-Nazaire, Saint-Brévin-les-pins, Saint-Michel-Chef-Chef, La-Plaine-sur-mer, Préfailles, Pornic et Noirmoutier-en-l'île.

Dans le cadre de la gestion de cet zone Natura 2000, un diagnostic des plages a été commandé par l'OFB en la personne de Pauline Savary, chargée de mission Natura 2000 sur la zone, aux étudiant.e.s de seconde année du master Expertise et gestion de l'environnement littoral (EGEL). Le but de ce travail est de réaliser une synthèse des connaissances et des enjeux relatifs aux plages de la zone, ainsi que de faire l'inventaire des mesures de gestion mises en place par les différentes communes afin de pouvoir proposer des pistes de gestion pour faire face aux enjeux écologiques de la zone.

Ce travail a donc été réalisé par sept étudiants et étudiantes en seconde année de master EGEL, un parcours du master Sciences de la mer et du littoral de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) à Plouzané (29280). Le groupe se compose de : Marjan Braun, Alix Bayle, Noé Desmares, Lucas Lopez, Angélique Méral, Gautier Vanhille et Tom Vuylsteker.

Le présent document se concentre sur le diagnostic écologique des plages de Pornic, la méthodologie de l'étude et la présentation de fiches pour les plages à enjeux écologiques. Il est accompagné d'un second rapport, intitulé « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats », qui présente de manière plus générale les différentes problématiques environnementales rencontrées sur la zone Natura 2000, ainsi que des propositions de mesures de gestion plus détaillées.



Carte 1 : La zone Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf » et les différents estrans.



Sommaire

Introduction	2
Cadre général	6
Méthodologie et protocole	6
Présentation de la commune	9
Sélection des plages	10
Fiches des plages sélectionnées	
1 - Plages du Porteau, des Sablons, de Montbeau, de Notre-Dame/ Petites Vallées et des Grandes Vallées	12
2 - Plage de Noëveillard	14
3 - Plage de la Fontaine aux Bretons	16
Bibliographie	18
Table des figures	
Carte 1 : La zone Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf » et les différents estrans	2
Carte 2 : Localisation de la commune de Pornic et ses estrans	11
Carte 3 : Carte des enjeux environnementaux sur les estrans de la zone Natura 2000	11
Carte 4 : Plages du Porteau, des Sablons, de Montbeau, de Notre-Dame / Petites Vallées et des Grandes Vallées	12
Carte 5 : Plage de Noëveillard	14
Carte 6 : Plage de la Fontaine aux Bretons	16
Tableau 1 : Catégories thématiques de la prospection sur le terrain.	8
Tableau 2 : Liste des entretiens réalisés pour l'étude.	8

Cadre général

Méthodologie et protocole

Afin de répondre aux objectifs fixés par l'OFB, l'étude s'est appuyée sur des recherches bibliographiques, des prospections sur le terrain et des entretiens avec des acteurs locaux.

Recherches bibliographiques et collecte de données

En premier lieu, un état de l'art a été dressé à partir d'articles et d'ouvrages scientifiques, de données issues de l'INSEE, de littérature grise et des articles de presse, de la documentation mise à disposition par le commanditaire et par les communes sur la zone d'étude et son territoire, ainsi que des études naturalistes réalisées par des associations. Une attention a également été portée aux exemples de réalisations analogues à ce projet dans d'autres territoires (Zone Natura 2000 de la baie de Bourgneuf).

La collecte de données sur le site a aussi été réalisée en amont du terrain, à l'aide d'outils cartographiques partagés par le commanditaire et de sites en "open data" comme Google earth, Open Street Map, et les référentiels de l'Institut géographique national (IGN). Ce travail nous a permis d'abord de recenser les plages de la zone et d'identifier leurs délimitations, puis d'avoir un premier aperçu de leurs enjeux : présence d'habitats et d'espèces d'intérêts communautaires, activités anthropiques, infrastructures d'accès ou de protection de la plage, artificialisation du trait de côte, etc. Cette première étape nous a enfin permis d'identifier les informations à vérifier et à préciser sur le terrain.

Ce travail a permis au groupe d'étudiant.e.s de mieux comprendre les dynamiques et les enjeux de la zone d'étude, de construire des grilles d'entretien, d'établir un protocole de terrain et d'analyser les différents modes de gestions déjà en vigueur sur des zones naturelles.

L'objectif final est de pouvoir présenter aux communes des fiches de diagnostic de certaines de leur plage, en mettant en exergue les enjeux qu'elles présentent, les mesures déjà établies et celles que nous recommandons.

Protocole de terrain et cartographie

Le travail sur le terrain a été une partie déterminante dans l'étude réalisée. La première semaine de terrain s'est déroulée du 21 au 25 octobre et la seconde du 25 au 28 novembre 2024.

1ère semaine de terrain :

La première sortie sur le terrain a permis d'effectuer un travail de prospective. Selon le protocole établi en amont du terrain, nous nous sommes rendus sur la quasi-totalité des plages de la zone d'étude (63 sur 80) pour compléter nos informations sur les éléments suivants : infrastructures, avifaune présente, habitats d'intérêt communautaire, activités anthropiques. Cette sortie nous a permis de sélectionner 23 plages à étudier, selon des critères d'enjeux

naturalistes, mais aussi en accord avec le commanditaire et les plages prioritaires proposées par les communes. Collectivement, il a donc été décidé de se focaliser sur les communes au sud de la Loire. Les plages des communes de St-Nazaire, de Pornichet et de Noirmoutier-en-l'Île n'ont en définitive pas pu être étudiées, à cause des moyens et du temps limité pour ce travail, mais il sera sans doute intéressant de les prendre en compte dans de futures études.

Les plages visitées ont ensuite été classées sur une échelle allant de « enjeux faibles » à « enjeux forts ». Ce classement s'appuyait sur plusieurs critères, tels que la présence de l'avifaune, l'existence d'habitats d'intérêt communautaire ou d'autres enjeux environnementaux mentionnés lors des entretiens ou observés sur place. Une forte présence d'activités anthropiques a également contribué à un classement plus élevé. Enfin, des remarques issues des entretiens, telles que des préoccupations concernant une gestion insuffisante, ont également été prises en compte pour déterminer ce classement.

2ème semaine de terrain :

La deuxième sortie sur le terrain a permis d'effectuer une analyse plus fine des plages sélectionnées. Le tableau 1 présente les thématiques sur lesquelles la prospection s'est concentrée.

De manière générale, ce travail de terrain a également servi à réaliser des photographies pour illustrer le rapport, mais également à comprendre la réalité de la complexité de la gestion de ces plages, que le groupe a perçu grâce aux entretiens réalisés.

Entretiens

Tout au long de l'étude, des entretiens semi-directifs d'une à deux heures ont été menés en face-à-face, par visioconférence, ou parfois sur le terrain, en parcourant une plage avec le ou la gestionnaire. Une grille d'entretien a été réalisée, ainsi qu'un formulaire de consentement d'utilisation des données. Une majorité d'entretiens ont été enregistrés afin d'être analysés et synthétisés *a posteriori* par les membres du groupe.

Les personnes ressources ont été identifiées en amont par le commanditaire. Il s'agit notamment des personnes chargées des questions environnementales et de la gestion des sites au niveau des communes ou groupements d'agglomérations (élu.e.s et responsable environnement pour la plupart), mais aussi de responsables ou bénévoles d'associations environnementalistes, d'autres gestionnaires de site Natura 2000 et d'employés de bureaux d'études. Le tableau 2 fait état des 14 entretiens réalisés.

Les entretiens avec les gestionnaires et les élus des communes nous ont permis de comprendre les dynamiques du territoire, de connaître les principales thématiques de gestion sur les plages déjà mises en place ou en cours de réalisation. Certaines personnes nous ont accueillis sur le terrain pour le parcourir ensemble. Les associations nous ont permis d'appréhender les enjeux environnementaux à l'aune de leur expertise, et de partager leur recommandation pour la conservation des habitats.

Tous ces partages d'expérience et de connaissance ont constitué un support important pour la rédaction de nos fiches de diagnostic des plages.

Limites de l'étude

Il est essentiel de souligner plusieurs limites auxquelles ce travail a été confronté :

D'une part, les observations sur le terrain ont été contraintes par les horaires de marées,

CATÉGORIES				
Date	Heure de début / de fin	Météo	Marée	Coefficient de marée
Activités de loisir	Activités professionnelles	Habitats d'intérêt communautaire	Faune	Avifaune
Panneaux	Aménagements	Occupation du sol	Accès	Présence de chiens

Tableau 1 : Catégories thématiques de la prospection sur le terrain.

ACTEURS CONTACTÉS	PARTICIPANTS	POSTE	DATE DE L'ENTRETIEN
Mairie de Pornic	Denis Gelard	Responsable environnement	23/10/2024
Mairie de Préfailles	Édith Martine	Première adjointe ; Environnement-Urbanisme	21/10/2024
	James Guillon	Service environnement Préfailles / Bénévole chez Bretagne Vivante	21/10/2024
Mairie de Saint-Brévin-les-Pins	Jérémy Guillet	Chargé environnement	22/10/2024
	Frédéric Lepage	Responsable des espaces naturels	22/10/2024
Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef	Olivier Broussole	Responsable service environnement	23/10/2024
Mairie de Saint-Nazaire	Yann Lozachmeur	Chargé du suivi aquatique et d'animation - écologue	18/12/2024
	Alain Rondineau	Responsable d'unité : service éducation sportive et nautisme, Direction des sports et du nautisme	18/12/2024
Mairie de Pornichet	Mathilde Wagnier	Service Mer, Littoral, Développement Durable	12/11/2024
Bratgne Vivante	Gwenola Kervingant	Ancienne présidente de Bretagne Vivante	22/10/2024
Association Vivre l'Île 12 sur 12	Alain Andromaque	Membre actif	20/10/2024
Ligue de Protection des Oiseaux	Dominique Tavenon	Bénévole référent nidification du gravelot à collier interrompu sur les plages de Saint-Brévin	26/11/2024
Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf	Sophie Miramont	Chargée de mission Observatoire de la biodiversité et Natura 2000	04/12/2024
Bureau d'étude Biolittoral / Société des sciences naturelles de l'Ouest	Anne-Laure Barillé	Directrice de bio-littoral	06/11/2024

Tableau 2 : Liste des entretiens réalisés pour l'étude.

compliquant l'étude des habitats d'estran. De plus, le manque de flexibilité, lié à notre emploi du temps d'étudiants (incluant des cours à suivre et divers travaux à rendre), ainsi que la période hivernale, ne nous ont pas permis d'effectuer nos investigations sur le terrain lors des périodes de plus forte fréquentation. Cela concerne aussi bien les pratiquants d'activités récréatives (plage, pêche à pied, kite-surf) que les oiseaux, dont la présence est généralement plus marquée à d'autres saisons. De même, la réalisation des cartes repose sur des données collectées lors des observations de terrain. Le zonage d'habitats est approximatif et au vu de la période hivernale, certaines installations temporaires (comme les postes de secours ou les toilettes) n'étaient pas présentes ou visibles, ce qui a pu limiter la précision de la cartographie des aménagements.

Les personnes interrogées, issues des communes ou communautés de communes, ne disposaient pas forcément d'une vision complète des mesures de gestion en place et des enjeux environnementaux présents sur leur territoire ou des intentions des élus en matière de gouvernance environnementale. De plus, les élections municipales partielles de la Plaine-sur-Mer, faisant suite à la démission de quatorze membres du conseil municipal début septembre, ne nous ont pas permis d'en rencontrer des élus ou employés.

Le choix des plages étudiées a été basé sur des enjeux perçus et définis par le groupe, introduisant ainsi un certain degré de subjectivité dans la démarche. Également, étant le premier diagnostic de plage mené par le groupe d'étudiants, la nouveauté du sujet et le manque d'expertise sur ce type d'études peuvent être perçus comme des limites.

En accord avec la commanditaire, les communes de Pornichet, Saint-Nazaire et Noirmoutier-en-l'Île n'ont pas été prises en compte, afin de mener à bien l'étude dans la limite des moyens et du temps qui lui étaient alloués.

Dans ces conditions, pour des études futures, nous préconisons de réaliser des études naturalistes sur les plages à enjeux forts en intégrant des observations à différentes saisons et coefficient de marée, et de généraliser à l'ensemble des communes (St. Nazaire ; Pornichet) ce diagnostic.

Présentation de la commune

La commune de Pornic possède un linéaire côtier d'environ 13 km, qui est l'un des principaux atouts de cette station balnéaire, l'une des plus prisées de la côte de Jade. Du fait de l'urbanisation, une grande partie des plages de la commune se trouve en zone urbanisée, mais on trouve également deux espaces naturels sensibles (ENS), l'ENS "Landes d'Ajonc" en continuité de Préfailles à l'ouest, et l'ENS "La Fontaine aux Bretons" à l'est de la commune. Vingt-quatre plages faisant partie de la zone Natura 2000 ont été recensées sur la commune, parfois de très petite taille et sans nom (3 au total), ce qui s'explique par la présence de falaises rocheuses permettant parfois de petites accumulations de sable dans les interstices. Il s'agit, de l'ouest à l'est, de :

- la plage de l'Etang ;
- la plage de l'Ormeau ;
- sans nom #1 ;
- la plage du Gariou ;
- la plage des Fées ;
- sans nom #2 ;
- la plage du Portmain ;
- la plage de la Gilardière ;

- sans nom #3 ;
- la plage de la Gauvinière ;
- la plage du Gerivais ;
- la plage du Porteau ;
- la plage des Sablons ;
- la plage de Montbeau ;
- la plage de Notre-Dame ;
- la plage des Grandes Vallées ;
- la plage de Noëveillard ;
- la plage du Château ;
- la plage de l'Anse au Lapins ;
- la plage de la Source ;
- la crique de la Source ;
- la plage de la Birochère ;
- la plage de la Fontaine aux Bretons ;
- la plage de la Joselière.

Les enjeux environnementaux associés aux plages de Pornic sont importants, particulièrement en ce qui concerne les habitats d'intérêt particulier, et notamment les placages d'hermelles, parmi les plus étendus et les plus développés de la zone Natura 2000, et plus particulièrement encore entre les plages de la Noëveillard et la plage du Porteau. Néanmoins, l'attrait touristique fort qu'exerce la commune peut conduire à menacer ces habitats, particulièrement sensibles au piétinement et assez peu signalés. Cette vocation touristique se traduit également par une forte fréquentation des plages, particulièrement en contexte urbain mais également sur les deux ENS, surtout en saison estivale. Des feux d'artifices sont tirés depuis la plage du Porteau, des festivités sont organisées sur les parkings des plages.

La commune se concentre actuellement sur la gestion des déchets sur les plages : un ramassage manuel des déchets est réalisé sur certaines plages, et un goémonier intervient également pour déplacer les algues vers le haut de plage sur les plages en contexte urbain, entraînant des conséquences pour cet habitat fragile mais essentiel à l'alimentation de l'avifaune. Des poubelles de tri sont présentes presque systématiquement aux entrées de plage, et la commune fait montre de sa volonté de rendre certaines de ses plages "non-fumeur". Le reste des enjeux environnementaux ne semble cependant pas très identifié.

Sélection des plages

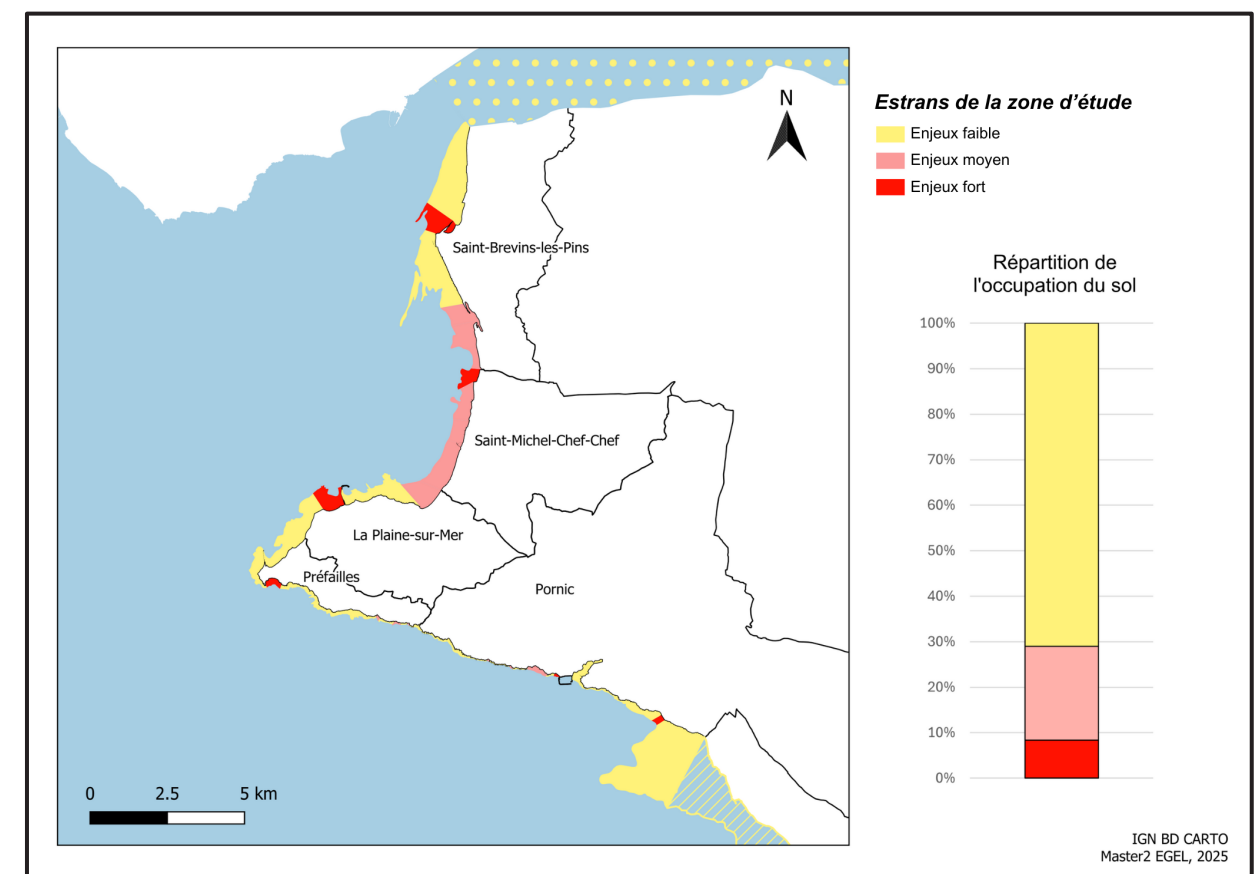
Après la première prospection de terrain et à la suite des entretiens, en accord avec le commanditaire, les plages retenues pour l'étude sont :

- Les plages du Porteau, des Sablons, de Montbeau, de Notre-Dame / Petites Vallées et des Grandes Vallées ;
- la plage de Noëveillard ;
- la plage de la Fontaine aux Bretons.

Ces plages sont identifiées comme étant soumises à des pressions anthropiques importantes et comme présentant des enjeux environnementaux forts ou moyens. Les plages de Noëveillard et de la Fontaine aux Bretons font l'objet d'une fiche et d'une cartographie plus détaillées.

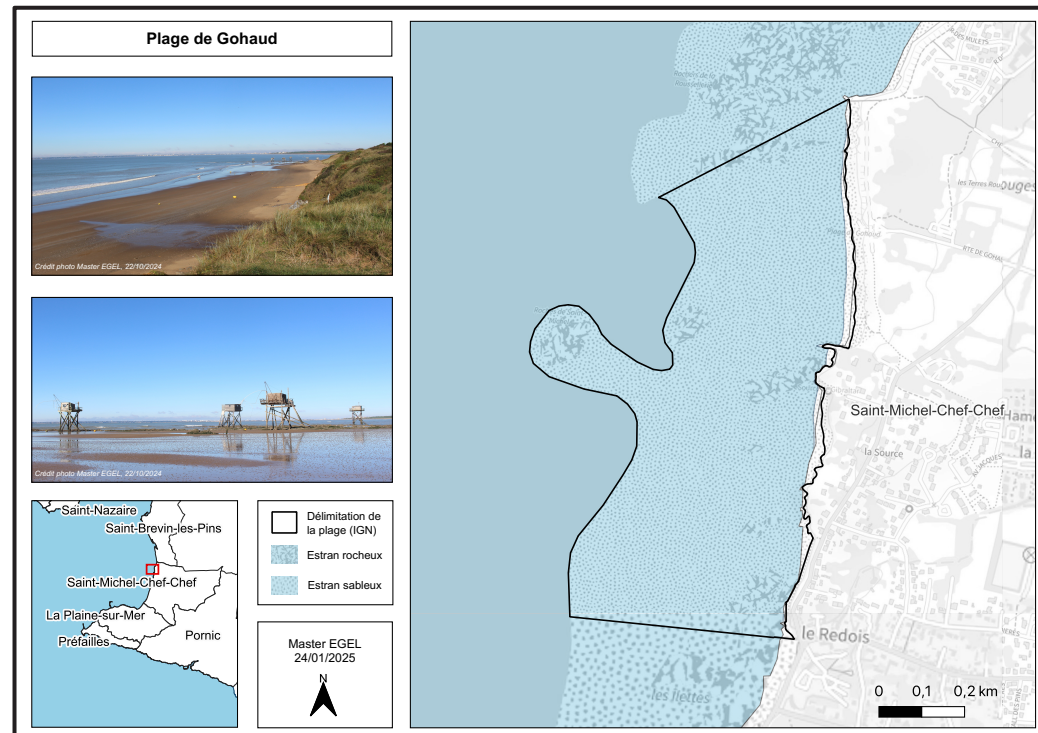


Carte 2 : Localisation de la commune de Pornic et ses estrans.



Carte 3 : Carte des enjeux environnementaux sur les estrans de la zone Natura 2000.

1 - Plages du Porteau, des Sablons, de Montbeau, de Notre-Dame / Petites Vallées et des Grandes Vallées



Description du site

Les cinq plages étudiées, de l'ouest à l'est, sont la Plage du Porteau, la Plage des Sablons, la Plage de Montbeau, la Plage de Notre-Dame / Petites Vallées et la Plage des Grandes Vallées. Ces plages partagent un contexte géographique similaire : elles sont situées entre des affleurements rocheux et se présentent sous forme de criques ou de plages adossées orientées sud-ouest. De petite taille, elles mesurent entre 50 et 150 mètres de long (Destination Pornic, s.d.). Elles se trouvent dans un environnement urbain, longées par des quartiers pavillonnaires composés de grandes maisons individuelles. L'accès aux plages varie selon leur localisation : les plages des Sablons, de Montbeau et des Petites Vallées sont uniquement accessibles à pied par des chemins, tandis que les plages du Porteau et des Grandes Vallées disposent d'un accès routier avec des parkings à proximité. La fréquentation de ces plages est élevée en été, avec une nette variation entre la haute et basse saison.

Enjeux environnementaux

Avifaune : Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*), et des goélands (*Larus* spp.).

Habitats particuliers : Placages d'huîtres, d'hermelles et moulières (sauf moulières pour la plage des Grandes Vallées).

Activités

Professionnelles : commerces (plages des Sablons et des Grandes Vallées).

Loisir : pêche au carrelet (plage de Montbeau), baignade, promenades, pêche à pied et pêche à la ligne, feux d'artifice (tirés sur la plage du Porteau durant l'été).

Aménagements : exutoires (plages du Porteau, de Montbeau et des Grandes Vallées), endiguement en béton (plage des Sablons).

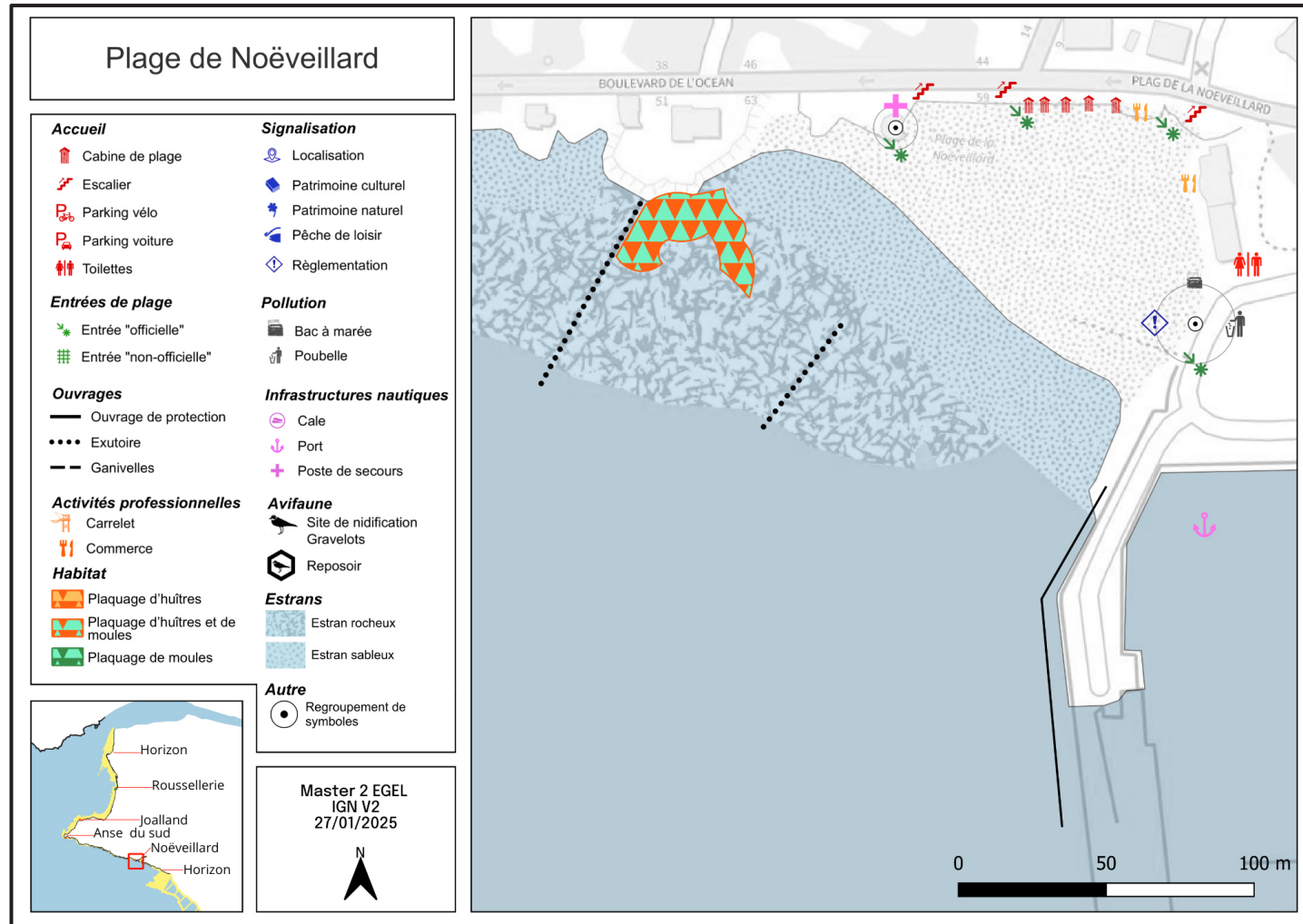
Mesures de gestion

- Panneaux de sensibilisation et de réglementation pour la pêche à pied ;
- Panneaux de réglementation concernant la tenue du chien en laisse pendant la période estivale (avril à septembre) ;
- Ramassage manuel des déchets ;
- Poubelles de tri à la plage du Porteau.

Problématique : Les cinq plages étudiées abritent des habitats d'intérêt communautaire identifiés, qui jouent un rôle clé pour la biodiversité locale. Cependant, elles peuvent subir une pression importante due à l'urbanisation et aux activités humaines. Les perturbations peuvent avoir pour origine les commerces, les exutoires, les ouvrages de protection côtière présents, ainsi que la forte fréquentation estivale. D'autres activités peuvent également exercer une pression sur les habitats et l'avifaune, comme les feux d'artifice organisés sur la plage ou à proximité, les chiens en liberté, ou encore le piétinement des habitats sensibles pour la pêche à pied.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

2 - Plage de Noëveillard



Description du site

La plage de la Noëveillard est une plage sableuse délimitée à l'est par la digue du port de la Noëveillard et à l'ouest de la plage par une pointe rocailleuse. Elle mesure 155 m de longueur et 100 de largeur (Commune de Pornic, 2024). Elle est située dans une zone urbaine proche du centre ville, et d'un grand parking, qui fait de cette plage l'une des plus fréquentées de Pornic. Cette fréquentation s'explique également par les commerces situés le long de la plage, son accessibilité par le chemin de Grande Randonnée, ainsi que la base nautique située à l'est de la plage. Au maximum, cette plage accueille jusqu'à 800 personnes par jour (Pornic, ville balnéaire, 2023). Bien qu'elle soit une plage de sable, la présence

d'une pointe rocheuse à l'ouest crée une zone riche en habitats rocheux, faisant de cet endroit un lieu important pour l'avifaune.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Avifaune : Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*), goélands (*Larus spp.*).
 → Milieu propice aux regroupements d'oiseaux en hiver et zone d'alimentation pour les espèces nicheuses sur les îlots ou à terre.
 Habitats particuliers : Placages d'hermelles, placages d'huîtres, moulières.

ACTIVITÉS

Professionnelles : restauration, commerces
 Loisir : balade, activités nautiques (surf, kite-surf, longe côte) (Destination Pornic, s.d.). Feux d'artifices, événements sportifs (beach volley).

Aménagements : Poste de secours, sanitaires, douches, bar, snack, restaurants, cabines de bain, poubelles, exutoires, digue, enrochement.

GESTION

- Chiens obligatoirement en laisse d'avril à septembre (sauf chiens guides d'aveugles ou d'assistance) et chiens autorisés sans laisse le reste de l'année ;
- Poubelles de tri sélectif ;
- Passage d'un goémonier pour déplacer la laisse de mer vers les hauts de plage ;
- Ramassage manuel des autres déchets ;

PROBLÉMATIQUE

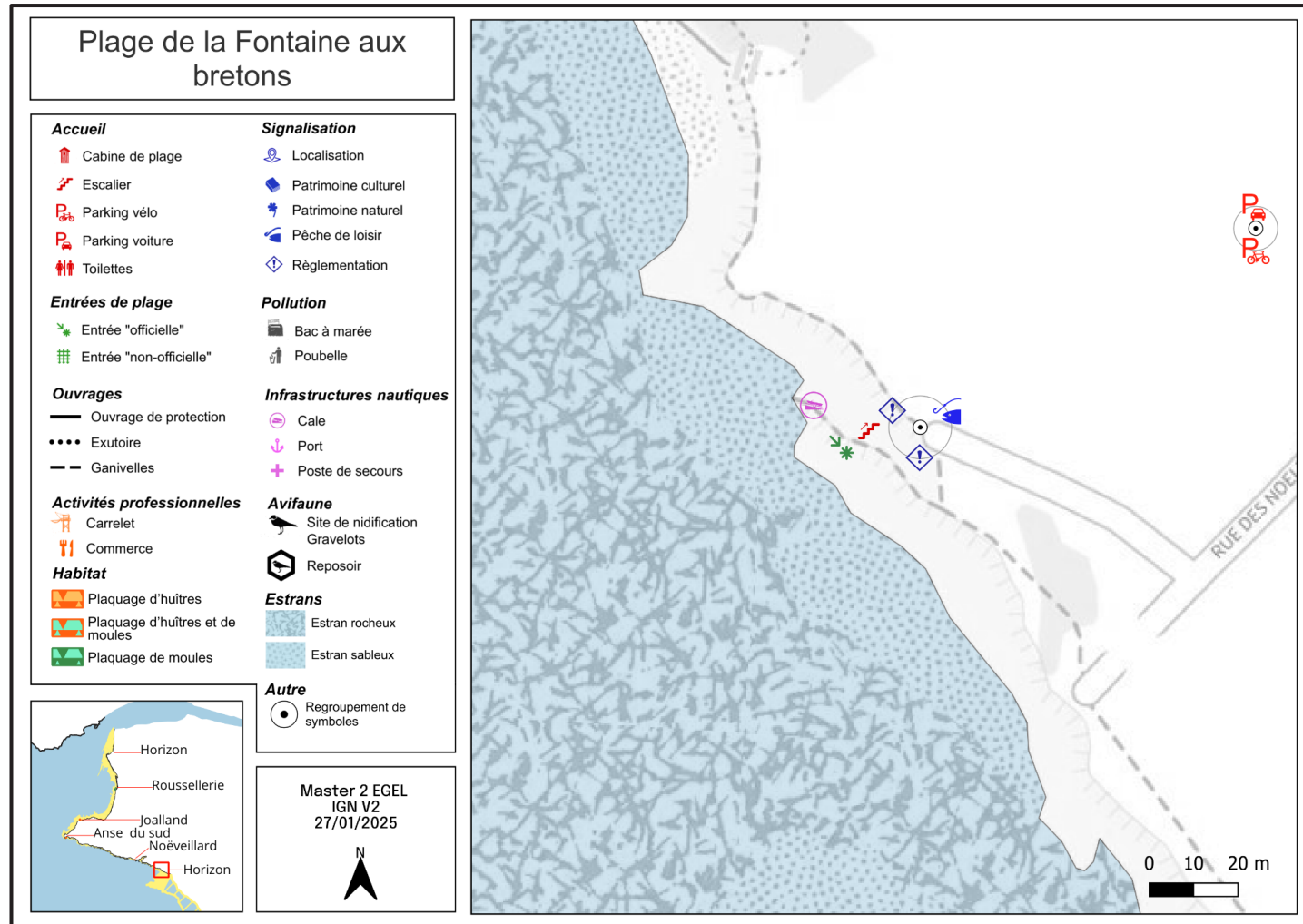
Abritant trois habitats d'intérêt communautaire identifiés par Natura 2000 et une laisse de mer significative, la plage de Noëveillard constitue un site à forts enjeux environnementaux. Ces habitats pourraient accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux, mais la plage, très urbanisée et fortement fréquentée, subit une intense pression liée aux activités humaines. Les feux d'artifice, la présence de chiens sans laisse, le piétinement des habitats, ainsi que le ramassage de la laisse de mer par les goémoniers accentuent cette pression.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Interdire la plage aux chiens sans laisse durant l'année entière ;
- Sauvegarder la laisse de mer en arrêtant le nettoyage mécanique de la plage ;
- Effectuer davantage de sensibilisation auprès des visiteurs (par exemple sur la biodiversité présente, ou sur l'intérêt de sauvegarder la laisse de mer) ;
- Cesser les feux d'artifices sur ou à proximité des plages ;
- Établir un suivi scientifique des habitats d'intérêts communautaires.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

3 - Plage de la Fontaine aux Bretons



Description du site

La plage de la Fontaine aux Bretons est une petite plage de sable d'environ 50 mètres, bordée de 1,5 km de côte rocheuse de part et d'autre de cette plage (Loire Atlantique, s.d.). La plage s'ouvre également sur un vaste estran rocheux visible à marée basse, abritant un récif d'hermelles important (Dubois et al., 2004). Enclavée au cœur de formations rocheuses, cette configuration explique la présence de ses limites naturelles et de son estran rocheux caractéristique. Elle n'est accessible uniquement par son escalier qui descend de la falaise, et son accès PMR (personne à mobilité réduite). Ce pan rocheux bordant la plage, connaît de gros problèmes d'érosion, menaçant le chemin côtier de

s'effondrer, et les plagistes qui peuvent se situer en dessous. Située dans une zone naturelle au sud de la commune de Pornic, elle se trouve en contrebas d'un complexe hôtelier de luxe, d'un grand parking à voiture et d'un parking à vélo. Elle est également accessible par le Chemin des Douaniers. La fréquentation journalière estivale de la plage est estimée entre 115 et 230 personnes (Pornic Agglo Pays de Retz, s.d.). Elle est classée en zone ZNIEFF 1 (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et ENS (Espace Naturel Sensible).

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Avifaune : Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*), goélands (*Larus spp.*), et Tournepierrre à collier (*Arenaria interpres*).

Habitats particuliers : Placages d'hermelles.

ACTIVITÉS

Professionnelles : aucune.

Loisir : pêche au carrelet, pêche à pied (Berniques ; Bigorneaux ; Crabes verts ; Huîtres) (Destination Pornic (s.d.)), balades, baignade (plage non surveillée).

Aménagements : Poubelles de tri, parking voiture et vélo, escaliers, rampe d'accès PMR (personne à mobilité réduite), endiguement, exutoire.

GESTION

- Présence de bac à marée ;
- Panneaux de sensibilisation sur l'environnement et sur les bonnes pratiques de pêche à pied ;
- Chiens interdits entre le 1er avril et le 30 septembre (sauf chiens guides d'aveugles ou d'assistance) ;
- Nettoyage manuel de la plage en saison haute (été) et déplacement de la laisse de mer en haut de plage ;
- Retirer toutes les douches sur les plages pour limiter la consommation en eau.

PROBLÉMATIQUE

La plage de la Fontaine aux Bretons a la particularité d'être bordée d'une côte rocheuse, et d'un estran rocheux important. Cette spécificité géomorphologique a permis l'installation de placages d'hermelles importants qu'il est nécessaire de protéger. De plus, de nombreuses espèces d'oiseaux sensibles sont présentes sur cette plage. Or, la plage de la Fontaine aux Bretons est très fréquentée, et la pêche à pied y est très développée. La surfréquentation et la pêche, induisent des pressions de piétinement, de pollution (crèmes solaires), de nettoyage et de déplacement de zone de nourrerie pour l'avifaune (laisse de mer) qui, cumulées, peuvent dégrader la nature présente. Ces perturbations humaines favorisent également le phénomène d'érosion qui est de plus en plus important sur ce site.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Effectuer davantage de sensibilisation auprès des visiteurs (par exemple sur les oiseaux présents ou sur l'impact de la pêche) ;
- Établir un suivi scientifique des habitats d'intérêts communautaires, notamment des hermelles (cette plage abritant l'un des plus importants récifs de la baie de Bourgneuf (Dubois et al., 2004)) ;
- Étudier plus amplement l'impact de la pêche sur la ressource de ce site ;
- Étudier le suivi de l'érosion côtière.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

Bibliographie

Commune de Pornic (2024), Fiche-de-synthèse-2024-Noeveillard.pdf, consulté le 24 janvier 2025 à l'adresse : <https://www.pornicagglo.fr/wp-content/uploads/2018/07/Fiche-de-synthese-2024-Noeveillard.pdf>.

Destination Pornic (s.d.), Plage de la Fontaine aux Bretons, consulté le 25 janvier 2025 à l'adresse : <https://www.pornic.com/plage-de-la-fontaine-aux-bretons.html>

Destination Pornic (s.d.), Plage de la Noëveillard, consulté le 25 janvier 2025 à l'adresse : <https://www.pornic.com/plage-de-la-noeveillard.html>

Destination Pornic (s.d.), Plages consulté le 25 janvier 2025 à l'adresse : <https://www.pornic.com/plages.html>

Dubois, S., Barillé L., Barillé, A.-L. & Gruet, Y. (2004). Conditions de préservation des formations récifales à *Sabellaria alveolata* (L.) en baie de Bourgneuf. Université de Nantes. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.21233.20328>

Loire Atlantique (s.d.), La fontaine aux bretons, consulté le 25 janvier 2025 à l'adresse : https://www.loire-atlantique.fr/44/nature-balades/la-fontaine-aux-bretons/c_1394952

Pornic Agglo Pays de Retz (s.d.), Qualité des eaux, c'est quoi ?, consulté le 25 janvier 2025 à l'adresse : <https://www.pornicagglo.fr/service/qualite-des-eaux/>

Pornic, ville balnéaire (2023). Plan Local d'Urbanisme. Consulté 17 janvier 2025, à l'adresse <https://www.pornic.fr/vivre-a-pornic/urbanisme/plan-local-durbanisme/>

SOGREAH, Veolia environnement, SEEGT (2011), Communauté de Communes de Pornic, Profil de vulnérabilité de la plage de la Fontaine aux Bretons – commune de Pornic, Rapport Définitif – Janvier 2011.



Contact OFB : Pauline Savary

Réalisation : Master 2 Sciences de la mer et du littoral, mention EGEL, IUEM - UBO, Alix Bayle, Marjan Braun, Noé Desmares, Lucas Lopez, Angélique Méral, Gautier Vanhille, Tom Vuylsteker ;

2024 / 2025.